

Elaboration du PLUi Nord Cotentin

Réunion Publique – 28 janvier 2025

<i>Type de réunion</i>	Réunion Publique (phase PADD)	<i>Projet</i>	Elaboration du PLUi Nord Cotentin
<i>Date</i>	28/01/2025 – 18h-20h	<i>Lieu</i>	Salle des mariages, Mairie déléguée de Cherbourg-Octeville, Cherbourg-en-Cotentin

Participants

<i>Public</i>
Environ 10 personnes
<i>Communauté d'Agglomération du Cotentin</i>
<p>Olivier DE BOURSETTY, Conseiller délégué en charge de l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire</p> <p>Laurent KIES, Directeur Général Adjoint à la Proximité et à l'Aménagement</p> <p>Elise JOUAULT, Chargée de projets en urbanisme, service planification</p> <p>Julien GINESTET, Chargée de projets en urbanisme, service planification</p> <p>Charles-Noël MARTIN, Directeur des Pôles de Proximité La Saire et Cherbourg-en-Cotentin</p>
<i>Commune de Cherbourg-en-Cotentin</i>
<p>Ralph LEJAMTEL, Référent du PLUi Nord Cotentin</p> <p>Laurence TALVAT, D.G.A Pôle Attractivité et Urbanisme Durable</p> <p>Marie-Pierre ANDRE, Directrice Renouvellement Urbain, Pôle Attractivité Urbanisme Durable, Cherbourg-en-Cotentin</p>
<i>Groupement d'études</i>
<p>Thomas FONTANET, Atelier TEL (Études et Conseils en urbanisme)</p> <p>Aurélien MICHAUD, Atelier TEL (Études et Conseils en urbanisme)</p>

	Elaboration du PLUi Nord Cotentin	Réunion Publique (phase PADD)			P.1
		COT	V1	28/01/2025	

Compte-rendu de séance

Introduction

- M. LEJAMTEL introduit l'équipe de la CAC et excuse M. BOUSSELMAME.
- M. FONTANET présente l'équipe d'étude et la méthodologie d'élaboration du PLUi. Il rappelle le calendrier avec une approbation prévue en 2026.

Qu'est-ce que le PLUi ?

- M. FONTANET détaille les grandes lignes d'un PLUi, ses enjeux, ses objectifs et son élaboration.
- Pas de question ni de remarque de l'assemblée.

Intégration du ZAN

- M. FONTANET détaille l'intégration du ZAN, issu de la Loi Climat & Résilience.
- Pas de question ni de remarque de l'assemblée.

Présentation du PADD

- Une personne dans l'assemblée s'interroge sur le recul du trait de côte et les secteurs exposés de Querqueville. M. LEJAMTEL indique qu'une étude avait été lancée par la ville pour savoir quels secteurs pourraient être aménagés, construits ou non. M. LEJAMTEL ajoute que le secteur de réflexion principal pour les élus actuellement est le Quai Collins. Le secteur de Collignon fait l'objet d'un projet à venir à l'appui d'une étude, sachant qu'il n'y a pas d'habitat prévu sur Collignon. Sur Querqueville, on ne dispose pas d'éléments d'analyse à ce stade pour statuer sur le devenir des habitations. Par ailleurs, le Plan de prévention des risques naturels (PPRN) a été remis en question, et l'État a jusqu'à 2026 pour le mettre à niveau. M. DE BOURSETTY précise que sur Bretteville et Digosville, on sait déjà que l'impact en matière de recul de trait de côte sera minime du fait de la topographie.
- En prolongement de ce qui a été dit, M. LEJAMTEL indique concernant le développement du logement et au regard des objectifs de création de logements que porte le document, que cet objectif reste théorique. Des réflexions sont en cours au niveau de la collectivité. Un certain nombre de projets ont déjà été lancés, soit par la ville soit par le Cotentin. Beaucoup de choses sont déjà en cours de réalisation avec des promoteurs, des bailleurs, etc. L'idée est que les réflexions en cours autour de l'évolution des différents quartiers puissent être traduites dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), où il sera fixé des objectifs en matière de création de logements, commerces, équipements et services, etc. M. LEJAMTEL rappelle la réflexion en cours sur la stratégie foncière de la collectivité.
- Une personne dans l'assemblée demande si la présentation tient compte du projet de contournement sud-ouest avec le schéma retenu par le Département. M. FONTANET indique que pour l'heure, si le PADD mentionne le projet, celui-ci ne peut pas encore être pris en compte sur le plan cartographique. M. LEJAMTEL précise qu'il n'est pas possible à ce stade d'intégrer un tracé, car le scénario final n'a pas été


	Elaboration du PLUi Nord Cotentin	Réunion Publique (phase PADD)			P.2
		COT	V1	28/01/2025	

retenu. Il sera possible d'intégrer ultérieurement des éléments au PADD. A noter que la délibération du Département qui a été prise dernièrement propose d'approfondir deux tracés. La maîtrise d'ouvrage est partagée entre la Ville et le Département selon les secteurs. Sur le plan de la consommation de l'espace, il faut savoir que l'enveloppe serait consommée en quasi-totalité pour la réalisation du barreau du Thivet. M. LEJAMTEL ajoute que des liaisons doivent être pensées, des aménagements, des portions nouvelles de routes, pour pouvoir se prononcer sur l'avenir du projet de contournement. Il s'interroge sur la nécessité de réaliser le barreau du Thivet, sachant que Cherbourg pourrait aménager une voie de liaison en alternative.

- Une personne dans l'assemblée demande comment la répartition du nombre de logement va se faire pour les communes rurales de proximité. M. MICHAUD explique que des critères ont été décidés avec les élus des communes concernées. Ils portent notamment sur le poids démographique ou encore la capacité d'accueil au sein des enveloppes urbaines de chaque commune.

Suites de la procédure

- Une personne dans l'assemblée demande si le document est figé. M. MICHAUD précise que le document se trouve en phase d'élaboration jusqu'à son arrêt prévu d'ici un an environ, et que durant cette période, le public peut faire remonter ses observations via les registres mis à disposition dans les communes et les maisons du Cotentin.
- Une personne dans l'assemblée demande ce en quoi consistent les prochaines étapes de la procédure. M. FONTANET répond que le travail dans les mois à venir va consister à préciser les objectifs de développement avec les élus du territoire, secteur par secteur. Les règles à mettre en place pour permettre le développement du territoire et encadrer la constructibilité seront définies.

	Elaboration du PLUi Nord Cotentin	Réunion Publique (phase PADD)			P.3
		COT	V1	28/01/2025	